

La mise à disposition d'un composteur est consentie moyennant le versement d'une participation financière établie selon le modèle du composteur, d'après la délibération n°19 du Conseil Communautaire du 19/11/18 relative à l'actualisation des tarifs de location de matériel et de travaux divers de collecte et traitement des déchets

Je m'engage à :

- Utiliser exclusivement ce composteur à mon domicile situé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault
- Utiliser ce composteur selon l'usage prévu contenu dans le guide d'utilisation,
- Répondre aux différentes études de suivi concernant le compostage individuel,
- Informer, en cas de déménagement, le service Gestion des Déchets,
- Ne pas rechercher en responsabilité la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault pour toute détérioration du matériel ou dommage direct ou indirect pouvant survenir de son utilisation,
- Assurer l'entretien et le renouvellement du matériel acquis,
- Signaler au service Gestion des Déchets toute usure anormale du composteur (hors intempéries ou matériel cassé dû à une mauvaise utilisation) si l'acquisition de celui-ci date de moins de 2 ans.

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault s'engage à :

- Fournir, pour une bonne utilisation du composteur, le guide du compostage et les renseignements éventuellement nécessaires,
- Être à votre écoute et répondre à vos interrogations concernant la pratique du compostage,
- Vous informer des résultats obtenus, par les études de suivi, sur le compostage individuel,
- Remplacer votre composteur, après constat d'une dégradation anormale, si son acquisition date de moins de 5 ans (la présente charte vaut preuve d'achat).

Pour toute information complémentaire, contactez le Service Gestion Des Déchets au (appel gratuit depuis un poste



fixe) :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'obtention (ci-dessus) du composteur à prix réduit ; je conserve un exemplaire de la charte d'utilisation du composteur en ma possession.

Signature de l'acquéreur

**La Communauté d'Agglomération
de Grand Châtellerault
pour le Président,**

**La Vice présidente
Evelyne Azihari**